

# Forêt et pelouses de Lussac-les-Châteaux

Lettre d'information Natura 2000 - n°2



## UNE LARGE CONSULTATION

Afin d'établir les grands axes de gestion qui constitueront le cœur du document d'objectifs, la description du site et de son environnement est primordiale. Dans la première lettre de liaison, vous a été présenté l'inventaire biologique qui a permis d'identifier, recenser et cartographier les habitats et espèces d'intérêt communautaire.

### Rencontre des acteurs

Dans un second temps, l'analyse socio-économique a été réalisée sur la base d'un recensement large des activités humaines. Les acteurs ou leurs représentants, identifiés avec l'aide des élus municipaux, ont été rencontrés individuellement. Cette approche a permis de saisir avec précision les exigences économiques, sociales et culturelles liées au site. Une synthèse de ces entretiens a été validée après discussion en comité de pilotage et vous est présentée ci-après (pages intérieures).

### Des priorités d'action

Parallèlement, une évaluation de l'état de conservation des habitats a été effectuée. Elle intègre les facteurs écologiques favorables ou

non, les usages et les évolutions prévisibles. On aboutit à une échelle de priorités d'intervention (voir p.4) qui sera modulée en fonction des opportunités de terrain.



### Vers des contrats

Ces orientations de gestion doivent maintenant se traduire en propositions de contrats Natura 2000. Leurs définitions (cahiers des charges, moyens financiers et humains) sont en cours avec les acteurs du site et leurs représentants.

Document d'objectifs en marche...

Le comité de pilotage a validé la deuxième étape d'élaboration du document d'objectif : l'inventaire socio-économique et la stratégie de conservation.

La préparation des futurs contrats d'action Natura 2000 est aujourd'hui en cours.

Sur le site, l'exploitation forestière est l'activité économique majoritaire devant l'agriculture. De plus, on note le rôle socio-culturel important du secteur, lié à sa richesse patrimoniale tant naturelle qu'archéologique et historique.

## Sylviculture

Cette activité concerne les 2/3 de la surface du site et des habitats Natura 2000 (29 ha de futaies et 115 ha de landes). Par contre les boisements ne sont pas de grand intérêt économique du fait d'une faible productivité sylvicole.

## Agriculture

Cette activité intéresse 14% du site et une dizaine d'hectares d'habitats Natura 2000 (3%), en pâturage ou en jachère. Economiquement marginaux, ces milieux participent parfois à l'équilibre des exploitations parce que praticables toute l'année et donc utilisés pour le parage hivernal d'animaux ou du stockage.

## CPA-CPIE Val de Gartempe

Ce centre d'activités de plein air basé à Lathus-Saint-Rémy est propriétaire de la grotte naturelle de Font Serin et l'utilise pour la découverte de la spéléologie. La fréquentation en plein été atteint une trentaine d'enfants par jour. Un plan de gestion fixe des zones de protection des concrétions et de calme pour les chauves-souris.

## Carrières

La découverte du gisement dolomitique dans les années 80 se traduit par de nombreux sites d'extraction de sable sur Sillars et Lussac. Depuis 1989, la protection de sites botaniques majeurs s'est traduite par 6 «arrêtés préfectoraux de protection de biotope». Aujourd'hui, les carrières ne concernent pas d'habitat identifié lors de l'inventaire biologique Natura 2000.

## Tourisme

Lussac-les-Châteaux peut être considéré comme un site touristique majeur du montmorillonnais avec les traces d'occupation préhistorique et l'ensemble formé par l'étang, la Léproserie, le pont



médiéval et les anciens quartiers du bourg attenant. Les aménagements concernent presque exclusivement les alentours de l'étang.

## Exploitation cynégétique

Les territoires du site sont répartis entre des chasses privées et pour une faible part les ACCA. Celle de Lussac use des Grandes Brandes pour quelques battues aux grands animaux.

Les revenus de l'exploitation de la chasse sont une part importante de la gestion des forêts, bois et landes. Un parc clos constitue une exploitation à part entière vendant des journées de chasse. C'est qu'en Forêt de Lussac la chasse est cédée par bail annuel. Les gestionnaires sont intéressés par le rajeunissement des brandes qui offriraient alors un meilleur potentiel alimentaire et une refuge à la faune.

## Loisirs

Pêche : Dans le site, seul l'étang de Lussac reçoit une activité de pêche «à coup» uniquement. Le plan d'exploitation est avant tout géré dans ce but sur le site aval avec empoissonnement, dévasement, modification des îles flottantes, élargissement et enrochement des berges, etc.

Randonnée pédestre : Aujourd'hui, la randonnée n'est organisée dans le site qu'aux alentours de l'étang de Lussac. Le SIDEM



compte finaliser en 2001, avec cette commune et Civaux, un sentier permettant de découvrir l'ensemble de la forêt et des coteaux de Lussac ainsi que les bords de Vienne. Ces sentiers seraient praticables à cheval et à vélo.

**Spéléologie** : Avant sa fermeture pour raison de protection, la grotte de Font Serin était une des cavités écoles utilisées pour les initiations par les spéléologues du département, club de Poitiers principalement. Pour la spéléologie au sens strict, la cavité a beaucoup perdu de sa valeur en raison de l'usure due à l'importante fréquentation.

## Conservatoire d'espaces naturels

Dans l'objectif de protéger les brandes et les pelouses sèches, le conservatoire cherche à compléter la maîtrise foncière sur ses trois sites actuels : Grandes Brandes, Arrault et Lalœuf. Durant 2001, les

premiers rajeunissements de brande seront réalisés dans les Grandes Brandes et les pelouses recevront un simple débroussaillage à moins qu'une convention de pâturage ne soit instaurée. A partir de 2002, une zone d'accueil pédagogique sera installée au sud des Grandes Brandes.

## Affaires Culturelles

Le site Natura 2000 comporte un riche patrimoine archéologique de diverses époques de renommée mondiale. Les Buttes renferment des traces d'une nécropole du néolithique (sépultures sous dolmen et tumulus). Les vallées de l'Arrault, des Grands Moulins et de Chez Vallée sont inscrites comme à très haut risque archéologique pour leurs concentrations en occupations préhistoriques et médiévales. Les multiples abris sous roche ont une valeur toute particulière. On note aussi les restes du camp fortifié protohistorique de

Cornouin.

## Protection de la Nature

La zone d'étude compte 6 arrêtés de protection de biotope (APB) : Lalœuf et la Bastière à Sillars; la Léproserie, l'Age Bourget, les Grands Moulins, et la Garenne à Lussac-les-Châteaux.

En 1983, un inventaire a recensé 14 ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) regroupées dans la ZNIEFF globale «Forêt et coteaux de Lussac».

Le secteur des buttes de la Bastière est quant à lui inclus dans l'inventaire des zones d'intérêt communautaire pour les oiseaux : ZICO «Bois de l'Hospice, étang de Beaufour et environs».

### Carte de synthèse des activités socio-économiques



# STRATÉGIE DE CONSERVATION

Pour l'efficacité des opérations, les habitats sont regroupés en unités de gestion. Pour chacune, sont présentées ici les grandes lignes d'action proposées aux gestionnaires.

## Complexe de pelouses

Il est formé d'une imbrication de *pelouses sur rocher calcaire\** et *sur sable sec\**, et de *pelouses à orchidées*. Elles sont des zones de nourrissage pour les chauve-souris et de nombreux oiseaux.  
→ Il faudrait conserver l'ouverture et la richesse floristique de ses pelouses ainsi que restaurer les sites embroussaillés.

## Complexe de landes

Comprenant la mosaïque de *landes humides\** et *sèches*, et les *végétations des mares*, cette unité abrite le Triton crêté, des libellules et plusieurs oiseaux nicheurs.  
→ Pour leur conservation, il faudrait rajeunir les landes périodiquement et par secteurs.

## Habitats forestiers

Au sein de la Forêt de Lussac, la *hêtraie à sous-bois de houx* et le *bois sur éboulis\** sont remarquables au titre de Natura 2000.

→ Pour la première, il faudrait la restaurer en préservant hêtres, houx et essences minoritaires. Le bois sur éboulis devrait être mené en futaie irrégulière ou maintenu en évolution libre.

## Étang et marais

Les *végétations des étangs riches en éléments nutritifs* et celles *des eaux courantes* sont intimement liées aux *Forêts de rive à aulnes et frênes\**.

→ En plus du contrôle de la qualité de l'eau, il faudrait préserver l'intégrité de la moitié amont de l'étang : îles, queue, ruisseau.

\* Habitat prioritaire

## Grottes naturelles

Elles hébergent des chauves-souris, espèces sensibles, tout particulièrement au dérangement.

→ Il faudrait donc restaurer et maintenir les conditions climatiques et de calme, et allonger les périodes de tranquillité.

### Priorités d'action...

... par unités de gestion :

#### Niveau 1

Complexe de pelouses  
Complexe de landes

#### Niveau 2

Habitats forestiers

#### Niveau 3

Étang et marais  
Grottes

## Calendrier

- ✓ Constitution du comité de pilotage
- ✓ Installation du comité de pilotage : présentation de l'opération, de la méthode et du calendrier
- ✓ Inventaires des espèces et des habitats  
Cartographie des espèces et des habitats
- ✓ Premiers échanges avec les acteurs socio-économiques pour inventaire de leurs activités
- ✓ 2<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage : présentation des inventaires
- ✓ Poursuite des rencontres des acteurs socio-économiques et de l'inventaire de leurs activités
- ✓ Analyse des interactions entre les activités humaines et la conservation des habitats et des espèces
- ✓ Hiérarchisation des objectifs, définition des lignes d'action
- ✓ 3<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage : validation du diagnostic socio-économique et des lignes d'action

mars

2  
avril

0

0

novembre

0

2

0  
avril

- ✓ Définition, en concertation, des cahiers des charges
- ✓ Evaluation des coûts
- ✓ 4<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage : présentation et validation du document d'objectifs
- ✓ Diffusion et porter à connaissance du document d'objectifs

0

août

1

octobre

décembre

## OPÉRATEUR LOCAL

chargé de l'élaboration du document d'objectifs :

**Ligue pour la Protection des Oiseaux - délégation Vienne (LPO Vienne)**

avec comme partenaires :  
le **Conservatoire des espaces naturels de Poitou-Charentes**,  
le **Centre régional de la propriété forestière, Vienne Nature**  
et **ORÉADE**

Chargé de mission coordinateur :  
**Thierry DUBOIS**

Contact :

**LPO Vienne**  
ZI République II - Esp 10 D2  
17 rue Albin HALLER  
86000 POITIERS  
**Tel : 05 49 88 55 22**  
Fax : 05 49 30 11 10



Mél : [vienne@lpo-birdlife.asso.fr](mailto:vienne@lpo-birdlife.asso.fr)